

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 17 mai 2022

Date d'affichage 17 mai 2022

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 20 (+ 9 procurations)
votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20220523-2022_05_23_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2022



L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le VINGT-TROIS MAI à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Franck POTAUFEUX, M. Emmanuel BOIS, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, M. Christophe BISI, M. Emmanuel VIGNERON, M. Nicolas CHABLE, M. Gaëtan THOMAS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Thierry BODIN.

Excusés : Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), Mme Marie DENONELLE (Pouvoir donné à Eric PAPILLON), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), M. Nicolas GUILLARD (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Olivia JAMAIN (Pouvoir donné à Emmanuel BOIS), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Edith ALIX), M. Lionel COUTEMANCHE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Françoise PELLODI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VALIDATION DU FICHIER DE SUBVENTIONS POUVANT ÊTRE VERSÉES A DIVERSES ASSOCIATIONS.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire,

Considérant qu'il est important de rappeler le rôle essentiel que jouent les associations dans l'animation de la vie locale et surtout dans le développement du lien social, culturel et éthique entre les habitants.

Considérant que la commune entend soutenir encore cette année ses actions et engagements envers les associations concernées.

Après en avoir délibéré,

VALIDE le montant ajusté en dépense lors d'une décision modificative du 23 mai 2022 ne modifiant pas l'équilibre du budget primitif à hauteur de 346 500 €,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints à procéder à la validation du fichier des subventions.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme
Le Maire
Didier REVEAU

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Proposition Montants 2022	Votées si différent 2022
S P O R T		
Aide aux sportifs de haut niveau clubs Fertois	20 000 €	
Auto-Moto Club Fertois	340 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>Slalom 2022</i>	1 160 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>exceptionnelle 2022 Centenaire course Bidon 5 litres</i>	1 700 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>exceptionnelle 2022 Plaques</i>	500 €	
Auto RC Club Fertois	350 €	
Canoë-Kayak Club Fertois	700 €	
Charabia double dutch	200 €	
Club Subaquatique Fertois	565 €	
Cyclo Fertois 72	600 €	
Echiquier Fertois	250 €	
Gymnastique Volontaire Fertoise (G.V.F.)	310 €	
Judo Club du Perche Sarthois	1 200 €	
Office Municipal des Sports et Loisirs (O.M.S.L.)	58 000 €	
Radio Modèle Club Fertois	710 €	
Tae Kwon Do	1 180 €	
Lycée Robert Garnier - Association sportive cité scolaire	300 €	
Société des Courses Hippiques du Perche Sarthois	1 520 €	
Association Perche Poker	100 €	
V.S.F. - ENSEMBLE DES SECTIONS	70 000 €	
V.S.F. Athlétisme (Trail Vallée de l'Huisne)	1 000 €	
V.S.F. Badminton (Subvention tournoi national)	320 €	
V.S.F. Boules Lyonnaises	250 €	
V.S.F. Cyclisme - <i>Prix de la Ville</i>	2 170 €	
V.S.F. Football - Tournoi des pupilles	430 €	
V.S.F. Football - Selon convention	27 075 €	
V.S.F. Football - SSL football Collège Notre Dame	1 500 €	
V.S.F. Football - SSL football Lycée	1 500 €	

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Proposition Montants 2022	Votées si différent 2022
V.S.F. Handball - <i>Section Sportive Scolaire Collège Georges Desnos</i>	1 500 €	
V.S.F. Handball - <i>Coupe Sarthe</i>	1 000 €	
V.S.F. Rugby Section sportive (ouverture 2022)	1 500 €	
V.S.F. Pêche Compétition - <i>Concours de Pêche</i>	1 000 €	
V.S.F. Pétanque Grand Prix de la Ville	1 000 €	
V.S.F Tir à la cible (championnat régional)	600 €	
V.S.F. Triathlon - <i>Challenge Handisports Août 2022</i>	1 055 €	
V.S.F. Triathlon - <i>International Août 2022</i>	2 495 €	
* Hors VSF :		
Canoë-Kayak Club Fertois (Ecole)	250 €	
Club Subaquatique Fertois (Ecole)	315 €	
Judo Club du Perche Sarthois (Ecole)	790 €	
Radio Modèle Club Fertois (Ecole)	110 €	
Tae Kwon Do (Ecole)	350 €	
Echiquier Fertois (Ecole)	1 000 €	
* V.S.F. :		
V.S.F. Athlétisme (Ecole)	550 €	
V.S.F. Badminton (Ecole)	740 €	
V.S.F. Basket-Ball (Ecole)	1 510 €	
V.S.F. Cyclisme (Ecole)	520 €	
V.S.F. Football (Ecole)	2 430 €	
V.S.F. Gymnastique (Ecole)	2 730 €	
V.S.F. Handball (Ecole)	1 460 €	
V.S.F. Karaté (Ecole)	410 €	
V.S.F. Natation (Ecole)	1 120 €	
V.S.F. Natation (Convention RG)	9 000 €	
V.S.F. Pétanque (Ecole)	170 €	
V.S.F. Roller-Skating (Ecole)	440 €	
V.S.F. Rugby (Ecole)	1 120 €	

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Proposition Montants 2022	Votées si différent 2022
V.S.F. Tennis (Ecole)	1 260 €	
V.S.F. Tennis de Table (Ecole)	470 €	
V.S.F. Tir à l'Arc (Ecole)	250 €	
V.S.F. Tir à la Cible (Ecole)	300 €	
V.S.F. Triathlon (Ecole)	410 €	
V.S.F. Volley-Ball (Ecole)	420 €	
SCOLAIRE		
Collège - Lycée, par établissement 2 séjours maximum/an Forfait de 23 € / élève maximum 230 € par séjour	2 760 €	
Ecole Victor HUGO (Voyage Normandie)	1 240 €	
Collège Georges Desnos, classes de patrimoine (pour 3 classes)	3 600 €	
CULTURE-ENVIRONNEMENT-LOISIRS		
Association "Au Clair de la Lune" (sensibilisation à la lecture)	800 €	
Association des Collectionneurs Fertois	150 €	
Association 100% loisirs	200 €	
Association QNSCNT	1 500 €	
Les Tréteaux Vénitiens	750 €	
Chorale Coro Favorito	1 000 €	
Chorale du Val d'Huisne	1 000 €	
Comice Agricole	4 000 €	
Comité des Fêtes Saint Antoine	1 000 €	
Comité de Jumelage ou d'échanges internationaux	1 600 €	
Ecole d'Accordéon Fertoise	400 €	
La Ferté Bernard Accueil AVF	400 €	
Harmonie Fertoise (fonctionnement)	500 €	
Harmonie Fertoise (concert, Sainte Cécile, spectacle fin d'année)	6 000 €	
Jardins Familiaux	500 €	
La Pulse à l'Oreille	150 €	
Les Tombés de la Lune- les Rendez-vous de Saint Lyphard	10 350 €	
Loisirs et Culture - Subvention fonctionnement 2022 (cinéma)	10 100 €	

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Proposition Montants 2022	Votées si différent 2022
Mamers en Mars	500 €	
Orchestre symphonique du Perche Sarthois	750 €	
Planète Sciences	10 400 €	
Planète Sciences Challenge robotique	5 000 €	
Scouts Unitaires de France	1 050 €	
SEPENES	750 €	
Société du Pays Fertois (Etudes et Recherches), fonctionnement	420 €	
E C O N O M I Q U E		
Acheter Fertois (UCAI)	3 650 €	
Centres de Formation d'Apprentis (50€ / élève plafonné à 300 € par an et par établissement)	500 €	
S O C I A L		
Amicale du Personnel des Services Municipaux	28 832 €	
Collège Georges Desnos - Foyer Socio-Educatif	600 €	
Association Laïque du Pays Fertois	220 €	
Anciens Combattants U.N.C. (section fertoise)	300 €	
Comité des Œuvres Sociales ESAT le Terre - Rue de Louth (ADAPEI de la Sarthe)	500 €	
ADMR - Section Locale	320 €	
Association "A Petits Pas", CH Paul Chapron	480 €	
Association "les P'tits Doudous ", CH Paul Chapron	100 €	
Amicale du personnel Centre Hospitalier	300 €	
Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers (permanence de Mr DESHAYES)	150 €	
Association pour le Don de Sang Bénévole (section locale)	600 €	
Association Lesieur-Soulbieu	800 €	
Association Revie Saint Julien, Maison de Retraite	480 €	
Club "Centre Ville"	400 €	
Génération Mouvement Le Closeau	400 €	
Génération Mouvement Saint Laurent	400 €	
Croix-Rouge (section locale)	500 €	
Deux ou trois choses	100 €	

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	<i>Proposition Montants 2022</i>	<i>Votées si différent 2022</i>
Maison des Adolescents	500 €	
Mouvement "Vie Libre" La Ferté-Bernard	350 €	
Restaurants du Cœur	1 600 €	
Sapeurs-Pompiers (Amicale)	1 200 €	
Secours Catholique, section locale	450 €	
S.O.R.	500 €	
SEP (1ère demande)	300 €	
DIVERS		
*Provision subvention 2022 : Demandes non connues lors du vote du fichier des subventions	2 893 €	
TOTAL	346 500 €	0 €